

Résultats de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 16 octobre 2026

Les actionnaires d'Auplata Mining Group (AMG), réunis en Assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 16 octobre 2026 sur première convocation, ont notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée générale a également adopté l'ensemble des autres résolutions proposées par le Conseil d'administration et inscrites à l'ordre du jour, à l'exception de la 17^e résolution relative à une délégation de compétence en matière d'émission d'actions et de valeurs mobilières dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise.

Le détail des résultats des votes par résolution est présenté ci-après.

	AGO	AGE
Nombre d'actions composant le capital social au 16 octobre 2026	7 309 816 728	7 309 816 728
Nombre d'actions ayant droit de vote au 16 octobre 2026	7 309 816 728	7 309 816 728
Nombre d'actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	75	75
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	3 971 759 181	3 971 759 181
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	3 971 759 181	3 971 759 181
Quorum	54,335%	54,335%
Majorité	1 985 879 591	2 647 839 454
	Quorum légal sur première convocation 20%	25%
	Majorité légale 1/2 des votes exprimés	2/3 des votes exprimés

Le détail des votes par résolution est présenté ci-après :

Relevant de l'assemblée générale ordinaire :

Résolution	Type	Résultats			
		Descriptif	Pour (%)	Contre (%)	Résultat
1	Ordinaire	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approbation des charges non déductibles fiscalement	92,48%	7,52%	Adoptée
2	Ordinaire	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024	92,48%	7,52%	Adoptée
3	Ordinaire	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024	92,67%	7,33%	Adoptée
4	Ordinaire	Réduction des pertes par voie d'imputation sur les "Primes"	91,55%	8,45%	Adoptée
5	Ordinaire	Approbation des conventions réglementées	91,64%	8,36%	Adoptée
6	Ordinaire	Rémunération allouée aux membres du conseil d'administration	90,75%	9,25%	Adoptée
7	Ordinaire	Renouvellement du mandat de Monsieur Fernando Jaramillo en qualité d'administrateur	91,55%	8,45%	Adoptée
8	Ordinaire	Point sur le mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire et d'un co-commissaire aux comptes suppléant	91,84%	8,16%	Adoptée
9	Ordinaire	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	92,02%	7,98%	Adoptée

Relevant de l'assemblée générale extraordinaire :

Résolution	Type	Résultats			
		Descriptif	Pour (%)	Contre (%)	Résultat
10	Extraordinaire	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction du capital social de la Société non-motivée par des pertes	91,49%	8,51%	Adoptée
11	Extraordinaire	Modifications de l'article 6 des statuts	95,06%	4,94%	Adoptée
12	Extraordinaire	Modifications de l'article 9 des statuts afin de prendre en compte le retrait de la cote de la Société	95,44%	4,56%	Adoptée
13	Extraordinaire	Modifications de l'article 13 des statuts afin d'assouplir les modalités de participation aux réunions du Conseil d'Administration par voie de télécommunication, de consultation écrite ou de vote par correspondance	95,36%	4,64%	Adoptée
14	Extraordinaire	Modifications de l'article 19 des statuts afin d'assouplir les modalités de participation aux assemblées générales par voie de télécommunication, de consultation écrite ou de vote par	95,36%	4,64%	Adoptée
15	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une société du groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires	94,82%	5,18%	Adoptée
16	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de	91,38%	8,62%	Adoptée
17	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration, à l'effet de décider, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, une augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du code du travail	0,61%	99,39%	Rejetée
18	Extraordinaire	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 0,0005 € à 0,0001 €	91,08%	8,92%	Adoptée
19	Extraordinaire	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration pour décider du regroupement des actions de la Société	91,11%	8,89%	Adoptée
20	Extraordinaire	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale des actions de 1 à 0,01 €, sous condition suspensive de la réalisation préalable du regroupement des actions de la Société faisant l'objet de la 20ème résolution soumise au vote de la présente Assemblée	90,93%	9,07%	Adoptée
21	Extraordinaire	Délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale à un minimum de 0,0001 €, sous condition suspensive de la réalisation préalable de la réduction de capital faisant l'objet de la 21ème résolution soumise au vote de la présente Assemblée	90,92%	9,08%	Adoptée
22	Extraordinaire	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	92,07%	7,93%	Adoptée

La présentation faite lors de l'Assemblée Générale est sur le site de la société:
https://drive.google.com/file/d/1Zs9i5E1G209XxRNjMMFv3Gbp4wKrEc_o/view?usp=drive_link

AMG en bref

Auplata Mining Group (AMG) est un groupe minier polymétallique spécialisé dans l'exploration et l'exploitation de gisements de métaux précieux et de base. Le groupe exerce des activités minières en Guyane française et au Pérou et détient également, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés détenant des actifs miniers en République démocratique du Congo (RDC).

AMG poursuit le développement de ses activités en intégrant les enjeux industriels, environnementaux, économiques et sociaux propres aux territoires dans lesquels elle intervient.

Depuis le 31 décembre 2025, les actions d'Auplata Mining Group ne sont plus admises aux négociations sur un marché boursier. Le présent communiqué est publié à titre d'information.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group: www.auplatamininggroup.com

Contacts

Communication Financière

James Palmer

+33 (0)7 60 92 77 74

j.palmer@orpheonfinance.com